



L'association Bonne Action 07, présidée par Houari Medjahdi, propose, aux habitants et aux associations de Grospierres, de bénéficier gratuitement d'un stand de vente le dimanche 23 octobre sur le vide grenier de la gare.

Vous êtes intéressé(e)? Appelez le 06.37.86.80.64

# GROSPIERRES – FÊTES ET FESTIVITÉS : 3

La municipalité et l'équipe « Grospierres Fêtes et Festivités » ont été heureux de vous accueillir nombreux, le 18 septembre, à cette première journée de partage autour d'une paëlla. Vous étiez 106 à ce repas. Nous avons été contraints de refuser du monde compte tenu du taux de

remplissage de la salle polyvalente en cas de mauvais temps. Nous réfléchissons dès à présent à une formule qui nous permettrait d'accueillir plus de participants.

Nous vous proposerons bientôt d'autres projets.

Nous sommes ouverts à toute suggestion, n'hésitez pas à nous contacter par le biais de la mairie.

#### A VOS AGENDAS:

Halloween dimanche 30 octobre à partir de 15h00 à la salle polyvalente. 🐼



- Marché de Noël le samedi 26 novembre de 10h à 17h salle polyvalente. Nombreux stands et animations. Buvette et restauration sur place. Venez nombreux 🛕
- Banquet des ainés en décembre (date à préciser).
- Et en 2023, une grande fête est prévue pour les 100 ans du club de foot. Nous en reparlerons dans un prochain bulletin.

#### ENQUÊTE PUBLIQUE GESTION DES COURS D'EAU

Enquête publique de déclaration d'intérêt général relative à la mise en œuvre des plans pluriannuels de gestion des cours d'eau du bassin versant de l'Ardèche, du 20 octobre à 9h00 au vendredi 18 novembre 2022 à 16h30. Dossier consultable en mairie.

#### **ENQUÊTE PUBLIQUE PAEN**

Le Président du conseil départemental de l'Ardèche a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de création d'un périmètre de protection et de valorisation des espaces agricoles et naturels en zone périurbaine (PAEN) sur le territoire des Gorges de l'Ardèche. Le projet de PAEN est soumis à enquête publique d'une durée de 32 jours consécutifs qui se déroulera du lundi 3 octobre 2022 au vendredi 4 novembre 2022 aux horaires d'ouverture de la mairie de Grospierres.

# VOUS VOULEZ DE LA PUBLICITE DANS VOTRE BOITE AUX LETTRES



Si vous voulez toujours recevoir de la publicité dans votre boîte aux lettres, il vous faudra apposer un autocollant OUI PUB du Sictoba. Il est disponible en mairie.

Page Facebook : mairie de Grospierres Site Internet : http://www.grospierres.fr/



### **BULLETIN MUNICIPAL**



OCTOBRE 2022 - Numéro 10

MAIRIE: 15 PLACE ST PANCRACE

**Horaires d'ouverture Mairie :** 

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h30 à 17h. Samedi: 9h. à 12h. \*\* Fermé le mercredi \*\*

**22**: 04.75.39.67.17.

Email: grospierres@wanadoo.fr

Page Facebook : mairie de Grospierres

Site Internet: http://www.grospierres.fr/

Horaires d'ouverture FRANCE SERVICES :

Lundi: 8h30 à 11h30 sur rendez-vous.

Mardi: 8h30 à 12h. sur rendez-vous et 13h30 à 17h30

Fermé le mercredi.

Jeudi: 8h30 à 12h. et 13h30 à 17h30.

Vendredi: 14h. à 17h. Samedi: 9h. à 12h.

**?:** 04.75.39.62.94.

Email: grospierres@france-services.gouv.fr

Portes ouvertes France Services GROSPIERRES France Services



(dans le bâtiment de la mairie)

Du 3 au 13 octobre, venez rencontrer Valérie et Ségolène, les animatrices, qui vous informeront sur les services proposés liés à toutes vos démarches en ligne au quotidien. A découvrir entre autres le dispositif France Rénov' et l'utilisation France Connect.

#### Bibliothèque:



- Mercredi de 9h30 à 12h00
- Jeudi de 13h45 à 16h00
- Samedi de 9h00 à 12h00

Agence Postale :



• Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00

#### L'HIVER ARRIVE ...

## Pourquoi élaguer à proximité des réseaux électriques et téléphoniques ?

Chaque année, à l'occasion de coups de vents ou de chutes de neige, les lignes téléphoniques ou électriques sont coupées par des chutes d'arbres entraînant le dysfonctionnement des téléphones fixes et mobiles ainsi que des coupures d'accès à internet ou des coupures d'électricité.

Protéger les lignes téléphoniques ou électriques n'est donc pas qu'une question de confort, c'est un intérêt commun à tous. Il est alors nécessaire d'assurer la sécurité des lignes en élaguant les arbres avant les intempéries de l'hiver.

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public



#### LA PLATEFORME DE BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

Pour rappel, cette plateforme ne prend que les branchages (10 cm Ø maxi), pas d'herbe ni de feuilles et elle est réservée aux particuliers !!!

Elle sera ouverte uniquement les matins de 9h30 à 11h30 aux dates suivantes :

OCTOBRE: les 3 - 7 - 8 - 10 - 14 - 17 - 21 - 22 - 24 - 28 - 29 - 31

NOVEMBRE: les 4 - 7 - 14 - 18 - 19 - 21 - 25 - 28

DECEMBRE: les 2-3-5-9-10-12-16-19-23-26-30



Matières brunes (dures et sèches, riches en carbone)

La matière structurante (carbonée, sèche et grossière) permet à votre compost de respirer et de ne pas dégager de mauvaises odeurs : paille, brindilles, aiguilles de pins, feuilles broyées, broyât de tailles et de haies.

# Les déchets non compostables :

Les déchets compostables :

Langes et couches jetables, litières de chat et chien, sacs et poussières d'aspirateurs, graviers, graisses et huiles, matières nocives et polluantes, déchets médicaux, pelouse et branches...

En cas de non-respect de ces consignes, le SICTOBA verrouillera les containers.

http://www.sictoba.fr/-Comment-composter-.html



# TRAVAUX EN COURS



- Débroussaillage de certains sentiers et chemins.
- Travaux d'aménagement du rez-de-chaussée de la gare en cours de finalisation pour accueillir prochainement un commerce de proximité.
- Nettoyage des cimetières.
- Passage de l'épareuse (prudence!).

#### **QUEL AVENIR POUR LA FONTVIVE?**

La résurgence vauclusienne de la Font-Vive souffre depuis plusieurs années d'une sur fréquentation et de comportements inappropriés qui mettent en péril l'écosystème de ce lieu et son charme. De plus, la plupart des visiteurs empruntent, pour s'y rendre, des terrains privés qui subissent eux aussi les conséquences de telles nuisances.

Ce site qui, rappelons-le, n'est en aucun cas un lieu de baignade, doit d'être protégé. A cet effet, une nouvelle réunion s'est déroulée en mairie le vendredi 9 septembre, avec les propriétaires concernés, pour poursuivre le travail, initié par la municipalité il y a plusieurs mois, à propos de sa préservation.

La réalisation de cet objectif exige des délais incontournables et de multiples procédures qui n'entament en rien la volonté municipale de voir aboutir son projet.

La population du village sera régulièrement informée de l'évolution de ce dossier par les moyens de communication habituels.

#### **QUADS**

Une réflexion est en cours avec les municipalités concernées et les administrations compétentes.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution du dossier.

# CHANGEMENTS Á L'ECOLE :



A l'école élémentaire, nous accueillons deux nouvelles enseignantes, Mmes Céline CHAMPETIER et Chantal DUPRAY et 34 enfants du CP au CM2.

A l'école maternelle, Mme Pascale ASTIER aura en charge 18 enfants.

Bonne année scolaire à tous!

**ACCUEIL DE LOISIRS** Communauté des communes des gorges de l'Ardèche :

Inscription pour les vacances d'automne à partir du 3 octobre au 04 75 37 36 15

Ou email : alshaccueil@cc-gorgesardeche.fr



#### **PROCHAINEMENT SUR VOTRE COMMUNE:**

• la vidéoprotection devrait être opérationnelle en fin d'année 2022. Cette opération a été préparée en concertation avec les services de la Préfecture et

la gendarmerie. 📳



Vous serez informés de sa mise en service par les canaux d'information habituels (panneau lumineux, site internet...) ainsi que par des panneaux spécifiques disposés aux entrées du village.

Elle permettra de surveiller les lieux publics et d'éviter, nous l'espérons, les nombreux actes d'incivilité et de vandalisme.

• cartes d'identité / passeports



La commune a reçu l'autorisation d'ouvrir une station pour la délivrance de carte d'identité et passeports.

Cette station ouvrira fin Octobre, courant novembre.